



## La branche ainée de la famille des Troupes de marine

Il existe incontestablement un lien très fort entre l'active et les anciens. Ensemble, ils constituent « la famille des Troupes de marine ». Les premiers forment la branche cadette sous l'autorité morale du « père de l'Arme » ; les seconds la branche ainée sous la tutelle du président de la Fédération des anciens d'outre-mer et anciens combattants des Troupes de marine (FNAOM-ACTDM). Cette réalité se concrétise au travers des actions communes de mémoire telle la commémoration des combats de Bazeilles, d'entraide et de rayonnement.

La revue *L'Ancre d'Or-Bazeilles*, regroupant des articles de l'active et de la fédération en est un exemple tout comme le partenariat signé entre la FNAOM-ACTDM et l'état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger (EMSOME), localement décliné par des conventions entre les régiments et leur amicale. Ainsi, les domaines de coopération et d'appui que les anciens peuvent apporter aux unités d'active, chacun de restant naturellement dans son registre, sont fixés et permettent des contacts réguliers entre jeunes et anciens. Enfin, l'appartenance à « la famille » est matérialisée par l'existence d'une carte d'identité commune, la carte du marsouin et du bigor, créée en 2007 par le général Le Pichon, et dont la détention marque son adhésion à la solidarité, au rayonnement, à la mémoire et aux valeurs de l'Arme.

Les anciens conduisent leurs actions de défense, de rayonnement et de mémoire de l'Arme au travers de la Fédération des anciens d'outre-mer et anciens combattants des Troupes de marine et le Comité national des traditions des Troupes de marine.

